

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19203 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
secteur ligne Perfusion Poches (PP), Mobilestock et Ligne Perfusion Flacons
(zone remplissage-stérilisation)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 12 F
01.08.2010–31.07.2013 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19208 / 112531
BAUD Industries Suisse SA, 2126 Les Verrières
Atelier de décolletage: Affutage d'outils, contrôle et réglage des machines toutes
les 3 heures
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
12 H, 11 F
15.08.2011–14.08.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-18799 / 110460
Transport Express Rodriguez SA, 1219 Châtelaine
réception, tri et contrôle, transport.
besoins spéciaux de consommation
9 H, 1 F
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-18891 / 100306
Saline de Bex SA, 1880 Bex
secteur service de maintenance et production évaporation:
interventions lors de problèmes techniques sur les équipements de production
et les infrastructures du site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19146 / 111413
Barclays Bank (Suisse) SA, 1224 Chêne-Bougeries
département IT (service informatique) – Service helpdesk: interventions lors
de problèmes techniques sur les équipements et applications IT de l'entreprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.09.2011–31.08.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19214 / 111464
MIBAG Property + Facility Management AG, 1005 Lausanne
Intervention lors de problèmes techniques ou d'entretien dans le cadre de leurs
mandats de gestion immobilière dans les cantons de; Vaud, Valais, Neuchâtel,
Fribourg et Jura.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

- 11-19215 / 111463
MIBAG Property + Facility Management AG, 1213 Petit-Lancy
Intervention lors de problèmes techniques ou d'entretien dans le cadre de leurs
mandats de gestion immobilière dans le canton de Genève.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 11-18888 / 110917
Merck Serono SA, 1211 Genève 20
President Office (chauffeur).
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-19204 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
Ligne Nutrition Queutage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
01.03.2011–31.03.2014 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

11 octobre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail